

M. DUFF: Alors je pourrais conclure que mon honorable ami désire laisser les prix tels qu'ils sont sans essayer de rien faire.

M. IRVINE: N'allez pas penser cela. Je vous dirai plus tard ce que je veux. Donnez-moi, au moins, la preuve que ce projet amènera un abaissement des prix.

M. DUFF: A mon sens le Gouvernement a le mérite...

M. IRVINE: Pour moi, il ne s'agit pas de savoir à qui revient le mérite, mais de la réduction des prix de transport.

M. DUFF: Vous ne sauriez vous en préoccuper autant que les manufacturiers et d'autres que j'ai mentionnés. Il apparaît bien que vous ne voulez rien faire. Vous ignorez, dites-vous, si ce projet aura un résultat ou non. Il arrive tous les jours que des gens entreprennent quelque chose sans savoir exactement ce qui s'ensuivra; seulement ils l'entreprennent avec l'espérance et dans l'attente qu'il en résultera une amélioration de la situation, et je suis porté à croire, tout comme d'autres le croient et comme le Gouvernement lui-même a dû le croire, que même cet effort, tout mesuré qu'il soit, amènera de bons résultats. J'en augure d'excellents résultats et aujourd'hui les compagnies de navigation s'inquiètent plus à ce sujet que mon honorable ami de Calgary-Est (M. Irvine).

M. IRVINE: Mon honorable ami ne reconnaîtra-t-il pas que, dans une proposition de cette nature, un peu de sens commun vaudrait bien plus qu'une simple lueur d'espoir?

M. DUFF: Je ne sais ce que mon honorable ami entend dire par là. S'il veut comparer son bon sens au mien, je reconnaitrai qu'il en a plus que moi.

M. IRVINE: Je ne fais pas un tel parallèle. Je demande tout bonnement à mon honorable ami de me dire quelle raison il a d'espérer que ce projet fera baisser les prix. C'est ainsi que j'ai parlé de bon sens. Donnez-moi une raison sensée pour justifier votre espoir et je serai porté à la partager.

M. DUFF: Mon honorable ami n'était peut-être pas attentif à la question posée par mon honorable ami assis à l'autre bout de la Chambre au sujet des prix exigés pour le blé. Il prétendait que la conférence n'avait pas de prix pour le blé; que ce prix était déterminé par le nombre de navires indépendants faisant escale à certaines époques dans un port en quête de cargaison. S'il est vrai—et il en est ainsi—que plus il y aura de navires disponibles plus bas seront les prix il s'ensuit que le projet du Gouvernement, qu'il porte sur vingt, trente ou un plus grand nombre de

[M. Irvine.]

navires, s'il fixe le prix auquel ces navires devront effectuer le transport, déterminera précisément la réduction des frets à cause de ce nouvel élément de concurrence qu'il fera naître. Je suis d'opinion que c'est là une raison qui justifierait mon honorable ami et tout député en cette Chambre de donner son appui à ce projet, pourvu que le Gouvernement nous fournisse les renseignements voulus pour nous fonder à y donner suite.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il y a un instant l'honorable député a parlé d'une plainte adressée à l'ancien gouvernement en 1921 et venant de la Dominion Millers' Association; il a déclaré que le gouvernement n'en avait rien fait.

M. DUFF: Je ne suis pas allé jusque-là.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est ce qu'il a dit peu de temps auparavant. Je sais qu'il sera heureux d'apprendre, que loin de là, le gouvernement convoqua une conférence pour étudier cette plainte; il s'agissait d'une inégalité de traitement au détriment de la farine en faveur du blé. La conférence eut pour résultat de faire reconnaître par tous les principaux expéditeurs de blé que cette disparité de traitement n'existait pas et que, partant, il n'y avait pas lieu d'intervenir.

M. DUFF: Monsieur l'Orateur, je ne sais plus où j'en étais; mais je vais essayer de continuer. Je crois que j'étais en train de dire à mon honorable ami de Calgary-Est que les gens de l'Alberta croyaient avoir de justes griefs au sujet du prix de transport du bétail.

S'il en est ainsi, je suis forcé de le répéter, il me semble que tout le monde en cette Chambre devrait s'efforcer d'appuyer les mesures proposées par le Gouvernement et devrait au moins permettre qu'on les renvoie au comité que l'honorable ministre du Commerce consent à nommer, nous a-t-il dit, pour que la Chambre connaisse les deux côtés de cette importante question. Il est indiscutable que les frets maritimes sont une question fort importante pour le peuple de ce pays, d'autant plus que nos voisins du sud ont dressé au moyen du tarif Fordney une très haute barrière contre nos produits. Et je tiens à dire ici que la plus grande bétvue que ce pays ait commise au sujet du commerce des bestiaux et des affaires en général, c'est le rejet du traité de réciprocité avec les Etats-Unis en 1911. Si nous avions ratifié cette convention, nous ne serions peut-être pas contraints aujourd'hui d'expédier tout notre bétail et notre blé et nos autres denrées en Grande-Bretagne et en Europe. Mais cet état de choses s'impose à nous, et tant qu'il en sera ainsi, nous devons tout mettre en œuvre